



Formations
2024 v2

FORMATION DOMESTIQUE | FORMATIONS COLLECTIF & TERTIAIRE | FORMATIONS SUR MESURE | FORMATIONS WEBINAIRES |



Qualiopi 
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie
d'actions suivantes : **ACTIONS DE FORMATION**



Les bonnes idées qui améliorent le monde.

Fondée à Zola Predosa (Bologne) en 1965, FAAC (Fabbrica Automatismi Apertura Cancelli) s'est immédiatement distinguée non seulement pour l'innovation apportée, mais aussi pour la qualité et la fiabilité de sa technologie hydraulique, et est devenue synonyme de l'ouverture automatique du portail.

Les efforts visant à créer des produits novateurs et à chercher de nouvelles applications toujours plus fonctionnelles se poursuit dans les années suivantes, jusqu'à hisser la technologie hydraulique à des niveaux sans précédent sur la scène internationale.

Dans la même période, FAAC est la première à deviner le potentiel du microprocesseur dans l'électronique de commande et sa miniaturisation appliquée également aux télécommandes.

Les résultats de ses travaux de recherche et sa position de leader industriel est clair aux yeux de tous : entre 1990 et 2023 FAAC dépose quelques 75 brevets internationaux sur ses solutions de conception. FAAC a ainsi considérablement élargi sa gamme de produits.

Aujourd'hui, grâce à l'expérience et la qualité acquise au fil du temps, FAAC propose sur le marché, non seulement tous les produits résidentiels qui l'ont rendu célèbre dans le monde, mais aussi des solutions d'automatismes et de contrôle d'accès pour le secteur commercial et de bureau, telles que : portes automatiques coulissantes et battantes ; barrières et solutions de stationnement pour les parkings ; automatismes pour portes et portails industriels et bornes escamotables automatiques.

3600 employés à travers le monde, 8 sites de production majeurs et 16 sites d'assemblage , 54 filiales de vente dans 29 pays, le premier réseau de plus de 80 pays desservis par des distributeurs officiels : ce sont les chiffres du groupe FAAC, leader dans le secteur de l'automatisation d'ouverture des portes et garage, l'un des acteurs les plus importants dans l'industrie européenne.



FAAC met un point d'honneur

à bien former les installateurs !

Que vous soyez débutant(e) ou confirmé(e), que vous souhaitiez réaliser des installations domestiques ou collectives et tertiaires, développer un nouveau marché, actualiser vos compétences, ou bien maîtriser une norme :

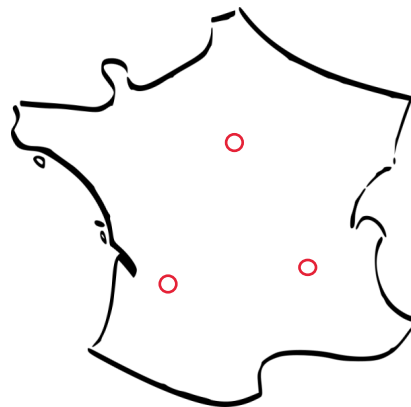
La FAAC Academy répond à votre demande.

N° de déclaration d'existence auprès de la préfecture de la région RHONE ALPES : 82.69.0242269

Riche de ses, bientôt 60 années d'expérience, la FAAC Academy a déjà formé plus de 10 000 professionnels ! Au fil des années, les formations se sont adaptées aux besoins des automaticiens : l'assimilation des gammes domestiques jusqu'au développement des compétences dans le domaine du collectif et du tertiaire, mais aussi avec de nouveaux marchés tels que les portes automatiques ou la gestion de parking.

Nous disposons de 3 centres de formation:

- Saint Laurent De Mure (69)
- Massy (91)
- Saint-Denis-de-Pile (33)



Nous avons aussi la possibilité de vous proposer des formations sur mesure sur le lieu de votre choix.

Nos stages sont sur des durées courtes.

Nos stages sont réalisés par des formateurs, qui sont des experts techniques qui répondent quotidiennement aux questions de nos clients installateurs.

Nous sommes un centre de formation agréé, ce qui vous permet de réaliser un dossier pour la prise en charge de vos frais de formation.

La moyenne des notes de satisfaction client est supérieure à 18/20 sur 2022 et 2023.



NOS CENTRES DE FORMATION

FAAC France
Siège Social

15 avenue Maréchal Juin
69720 ST LAURENT DE MURE

FAAC France
Agence Paris

17 rue du Saule Trapu
ZA du Moulin
91300 MASSY

FAAC France
Agence Bordeaux

5 rue Gustave Eiffel
ZI de Frappe
33910 ST DENIS DE PILE



www.faaconline.fr

N° SIRET: 322 707 092 00274

Ce site est accessible aux personnes à mobilité réduite

CONTACT ET RECLAMATIONS*

Service Clients
www.faaconline.fr
04.72.21.30.20

Formateur (Cyril LEGUILLON)
formation@faacgroup.com
06.89.87.46.32



* Les réclamations feront l'objet d'une réponse dans un délai de 30 jours.

SOMMAIRE

HORAIRES ET PACK NORMES	Page 5
FORMATIONS PRESENTIELLES	Page 6
FORMATIONS WEBINAIRES	Page 7
PLANNING 2024	Page 12
BULLETIN D'INSCRIPTION	page 13
LISTING HOTELS	page 14
LISTING RESTAURANTS	page 15
PLANS ACCÈS AUX SITES	page 16
NOS FORMATEURS	page 17
RÈGLEMENT INTÉRIEUR	page 18-19

HORAIRES DES FORMATIONS

Les formations se déroulent de

9^H00 à 17^H00 - du lundi au vendredi

Une convocation plus détaillée vous sera transmise lors de votre inscription.

PACK NORMES

Quelle soit domestique, collective ou tertiaire, sur un lieu d'habitation ou un lieu de travail, une installation doit répondre à la norme Européenne EN 13241.

En installant une motorisation, l'installateur devient fabricant d'une machine : le portail motorisé.

Cette dernière impose de remettre un dossier technique complet au client final.

FAAC vous simplifie la démarche et vous offre la possibilité de vous démarquer par des ventes qualitatives et ainsi de mettre en avant vos compétences professionnelles.

Le Pack Normes FAAC est un outil contenant les formulaires nécessaires pour rédiger le dossier technique ainsi que les rapports d'essais des moteurs FAAC délivrés par un organisme de contrôle certifié.

La certification d'une installation guidée et simplifiée !

Vous accompagner dans la certification de vos installations

Vous pouvez télécharger votre pack normes au format numérique et ainsi imprimer les outils nécessaires à votre démarche (dossier technique et rapports d'essai).

Rendez-vous sur le site **WWW.FAACONLINE.FR**, en vous connectant à votre compte.

ATTENTION

Pour pouvoir utiliser le PV d'essai, il est impératif que l'installation corresponde à la configuration certifiée (dimensions et poids inférieurs à celle-ci, caractéristiques équivalentes et accessoires utilisés).



Choisir sa formation

Que vous soyez installateurs ou distributeurs, que vous souhaitiez développer le marché domestique ou collectif et tertiaire, ou maîtriser une norme retrouvez ci-dessous la formation qu'il vous faut !

En format présentiel ou webinaire

FORMATIONS PRÉSENTIELLES

FORMATION DOMESTIQUE	Durée	Page	Lieu
HABITAT 24V (Pour débutant)	1 jour	8	Massy Saint-Laurent-De-Mure Saint-Denis-de-Pile

FORMATIONS COLLECTIF ET TERTIAIRE	Durée	Page	Lieu
COLLECTIF ET TERTIAIRE 24V et 230V	2 jours	9	Massy Saint-Laurent-De-Mure Saint-Denis-de-Pile
BARRIERES ET BORNES ESCAMOTABLES	1 jour	10	Massy Saint-Laurent-De-Mure
PORTES PIÉTONNES AUTOMATIQUES	1 jour	11	Massy Saint-Denis-de-Pile

FORMATION SUR MESURE DANS VOS LOCAUX

FORFAIT 200 TTC €/JOUR + 100€ le déplacement du formateur
(au minimum 4 personnes)



La formation Webinaire est LA solution alternative. Elle évite les déplacements et s'adapte à vos besoins. Que ce soit pour préparer vos chantiers ou pour lever vos doutes, elle cible et répond à vos demandes immédiates.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site www.faaconline.fr, rubrique: "Les Formations à distance sont ouvertes!" Inscrivez vous

FORMATIONS WEBINAIRES

INTITULÉ	DESCRIPTIF	Durée
Normes	Comment faire une installation en respectant la norme ? Connaître les règles de sécurité.	1 heure
Platine E024S	Comprendre le raccordement et la programmation d'une platine de gestion pour les moteurs 24V pour portails battants	1 heure
Platine E721	Comprendre le raccordement et la programmation d'une platine de gestion pour les moteurs 24V pour portails coulissants	1 heure
Moteur S418 & 391	Comment poser un automatisme pour portail battant en respectant les côtes et les contraintes ?	1 heure
Moteurs S800 & S800H	La dynastie des moteurs S800 d'hier à aujourd'hui. Présentation des différentes versions et explications de mise en place	1 heure
Méthode de dépannage	Quel comportement avoir lors d'un dépannage ? Postures à adopter et astuces.	1 heure



HABITAT 24 Volts

Public concerné : Installateurs électriciens, serruriers, clôturistes ...

Temps de formation acquis : 1 jour / 7H

Programme

Ce qu'il faut savoir ...

- Quelles sont les caractéristiques principales des opérateurs 24V à usage domestique pour : Portails battants (391 & S418) / Portails coulissants (C720) / Portes de garage (D600 & D700)
- Quel moteur choisir en fonction de l'environnement et de la configuration du site
- Mesurer et comprendre les côtes d'implantation
- Ce qu'il faut savoir pour l'installation mécanique
- Comment effectuer le câblage des platines de gestion (E024S / E721 / E600-E700)
- Quel est l'avantage du 24V par rapport à la Norme EN 13241

La mise en application ...

- Câblage platine
- Mise en service
- Programmation des télécommandes
- Programmation avancée
- Dépannage

Évaluation des acquis en fin de session

Lieu de la formation	33 (Gironde) - 69 (Rhône) - 91 (Essonne)
Tarif	200€ TTC (soit 166.67€ HT)
Nombre de participants	de 3 à 5 personnes

N° de déclaration d'existence : 82.69.0242269



Objectifs de formation :

- Savoir préconiser le bon produit en fonction de l'installation à réaliser.
- Savoir réaliser une installation domestique dans les règles de l'art.

Pré-requis :

Habilitation électrique obligatoire pour participer au module «mise en application»

Pédagogie :

- Support Audio-visuels
- Maquettes
- Cas pratique : mise en service des produits
- Support de formation, catalogue, notices
- Attestation individuelle de fin de formation

Inscription, date et lieu

rendez-vous sur
www.faaconline.fr

ou contactez nous par mail
formation@faacgroup.com

ou par téléphone
Cyril LEGUILLON
06.89.87.46.32

COLLECTIF & TERTIAIRE

Public concerné : Installateurs électriciens, automaticiens, serruriers, clôturistes ...

Temps de formation acquis : 2 jours / 14 H

Programme

Ce qu'il faut savoir ...

- Quelles sont les caractéristiques principales des opérateurs hydrauliques et électromécaniques 230V et 24V. usage domestique, collectif et tertiaire.
- Quel moteur choisir en fonction de l'environnement et de la configuration du site
- Mesurer et comprendre les côtes d'implantation
- Ce qu'il faut savoir pour l'installation mécanique
- Comment effectuer le câblage des platines de gestion
- Application de la norme EN 13241

La mise en application ...

- Câblage platine
- Mise en service
- Programmation des télécommandes
- Programmation avancée
- Méthode de dépannage

Évaluation des acquis en fin de session

Lieu de la formation	33 (Gironde) - 69 (Rhône) - 91 (Essonne)
Tarif	400€ TTC (soit 333.34€ HT)
Nombre de participants	de 3 à 5 personnes

N° de déclaration d'existence : 82.69.0242269



Objectifs de Formation

- Savoir préconiser le bon produit en fonction de l'installation à réaliser.
- Savoir réaliser une installation collective ou tertiaire dans le règle de l'art.
- Savoir dépanner et entretenir une installation.

Pré-requis :

Habilitation électrique obligatoire pour participer au module «mise en application».

Connaissances en automatismes obligatoires.

Pédagogie :

- Support Audio-visuels
- Maquettes
- Cas pratique : mise en service des produits
- Support de formation, catalogue, notices
- Attestation individuelle de fin de formation

Inscription, date et lieu

rendez-vous sur www.faaconline.fr

ou contactez nous par mail formation@faacgroup.com

ou par téléphone
Cyril LEGUILLON
06.89.87.46.32

BARRIÈRES ET BORNES

Public concerné : Installateurs électriciens, automaticiens, serruriers, clôturistes ...

Temps de formation acquis : 1 jour / 7H

Programme

Ce qu'il faut savoir ...

- BORNES :
 - Consignes de sécurité
 - Méthode d'installation (Série J)
 - Programmation
 - Entretien
- BARRIÈRES :
 - Choix matériel (B615/B620/B640/B680H/B614)
 - Montage et réglage
 - Programmation
 - Entretien

La mise en application ...

- Câblage platine
- Programmation platine
- Programmation avancée
- Méthode de dépannage

Évaluation des acquis en fin de session

Lieu de la formation	33 (Gironde) - 69 (Rhône) - 91 (Essonne)
Tarif	200€ TTC (soit 166.67€ HT)
Nombre de participants	de 3 à 5 personnes

N° de déclaration d'existence : 82.69.0242269

Objectifs de formation :

- Connaître les règles de sécurité et les normes concernant les bornes et les barrières
- Savoir paramétrer et programmer les platines des bornes et de barrières.

Pré-requis :

Habilitation électrique obligatoire pour participer au module «mise en application».

Connaissances en automatismes obligatoires.

Pédagogie :

- Support Audio-visuels
- Maquettes
- Cas pratique : mise en service des produits
- Support de formation, catalogue, notices
- Attestation individuelle de fin de formation

Inscription, date et lieu

rendez-vous sur
www.faaconline.fr

ou contactez nous par mail
formation@faacgroup.com

ou par téléphone
Cyril LEGUILLON
06.89.87.46.32

PORTES PIÉTONNES AUTOMATIQUES

Public concerné : Prescripteurs, installateurs, techniciens de maintenance

Temps de formation acquis : 1 jour / 7H

Programme

Ce qu'il faut savoir ...

- Règlementation et Normes :
 - La loi Accessibilité : Quelles sont les obligations ?
 - Norme EN16005 pour portes battantes et coulissantes
- Les caractéristiques techniques des portes automatiques battantes et coulissantes
- Les accessoires de sécurité indispensables
- Comment chiffrer une porte automatique
- Conseils pratiques de montage

La mise en application ...

- Mise en situation de câblage de la porte
- Programmation
- Simulation de panne

Évaluation des acquis en fin de session

Lieu de la formation	33 (Gironde) - 91 (Essonne)
Tarif	200€ TTC (soit 166.67€ HT)
Nombre de participants	de 3 à 5 personnes

N° de déclaration d'existence : 82.69.0242269

Objectifs de formation :

- Savoir chiffrer une installation complète de porte automatique.
- Savoir réaliser une installation dans les règles de l'art.

Pré-requis :

Habilitation électrique

Connaissances en automatismes obligatoires

Pédagogie :

- Support Audio-visuels
- Maquettes pédagogiques
- Cas pratique : mise en service des produits
- Tests de connaissance
- Support de formation, catalogue, notices
- Attestation individuelle de fin de formation

Inscription, date et lieu

rendez-vous sur
www.faaconline.fr

ou contactez nous par mail
formation@faacgroup.com

ou par téléphone
Cyril LEGUILLON
06.89.87.46.32



Saint-Laurent-De-Mure = Lyon
Massy = Paris
Saint-Denis-De-Pile = Bordeaux

Planning 2024*

INTITULÉ	DURÉE	LIEU	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
HABITAT 24V	1 Jour	Saint-Laurent-De-Mure		6			16					17		
		Massy			28				10		5			17
		Saint-Denis-De-Pile				23			19				5	
COLLECTIF & TERTIAIRE 24V 230V	2 Jours	Saint-Laurent-De-Mure		21 & 22			14 & 15				18 & 19			11 & 12
		Massy			13 & 14				2 & 3			22 & 23		
		Saint-Denis-De-Pile				10 & 11			26 & 27				6 & 7	
PORTE PIETONNE	1 Jour	Massy		13					9					
	1 Jour	Saint-Denis-De-Pile				24		18					20	
BARRIERE BORNE	1 Jour	Massy		27				5					14	

* Attention : les dates sont susceptibles de changer



26/07 - 11/08
28/08 - 08/09

Si vous souhaitez participer à l'une de nos formations, veuillez nous retourner le formulaire disponible ci-contre dûment complété accompagné de la copie de l'habitation électrique des participants. Retournez nous ces documents au plus tard un mois avant le début de la formation par mail ou par courrier à l'une des adresses ci-dessous :



formation@faacgroup.com

FAAC France - Siège Social
15 Avenue Maréchal Juin
69720 Saint Laurent De Mure

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes : **ACTIONS DE FORMATION**



Cyril LEGUILLON

Tél. 06 89 87 46 32

Après réception de votre demande, vous recevrez un mail de confirmation indiquant la formation la plus adaptée à votre demande. Par la suite vous recevrez un dossier de formation complet, comprenant votre convention de formation, une convocation (avec lieu et horaire), un devis et le plan d'accès à nos locaux.



Stage que vous avez sélectionné :		<input type="checkbox"/> HABITAT 24V	<input type="checkbox"/> COLLECTIF ET TERTIAIRE 230V	<input type="checkbox"/> BORNES ET BARRIÈRES
		<input type="checkbox"/> PORTES PIÉTONNES AUTOMATIQUES	<input type="checkbox"/> À LA DEMANDE	
Date de début:			Durée (en nombre d'heures):	
Date de fin :			Prix total TTC :	
Lieu de formation :	<input type="checkbox"/> St Laurent (69)	<input type="checkbox"/> Massy (91)	<input type="checkbox"/> Saint-Denis-de-Pile (33)	<input type="checkbox"/> Autre

Raison sociale :	
Numéro de SIRET :	
Nom du responsable :	Fonction
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone :	Fax :
Email :	

PARTICIPANTS

Nom :	Prénom :	Fonction
Situation de handicap : Oui Non	Téléphone :	Email :
Nom :	Prénom :	Fonction
Situation de handicap : Oui Non	Téléphone :	Email :
Nom :	Prénom :	Fonction
Situation de handicap : Oui Non	Téléphone :	Email :
Nom :	Prénom :	Fonction
Situation de handicap : Oui Non	Téléphone :	Email :

Afin de valider votre inscription, le formateur réalisera un entretien oral avec les participants pour vérifier si l'ensemble des conditions requises au bon déroulement de la formation sont réunies, y compris l'adéquation des besoins du bénéficiaire et son éventuelle situation de handicap.

RÈGLEMENT DE LA FORMATION - ANNULATION

Conditions de règlement

En contrepartie de cette action de formation, la société citée ci-dessus s'engage à acquitter les frais de formation stipulés dans le programme annexe.

Modalités de règlement

Par chèque bancaire lors de la réservation

Annulation possible 10 jours avant le début de la formation par courrier ou courriel avec AR (passer ce délai, la formation sera due dans son intégralité sauf cas de force majeure) et sous 5 jours avant le début de la formation par courrier ou courriel avec AR à l'initiative de l'organisme de formation.

Date :

Signature et cachet :

Listes des hôtels à proximité des sites de formation

SAINT-LAURENT-DE MURE (69)

Hôtel PARKEST ***
7, Impasse Louis de Broglie
69740 GENAS
Tél : +33 4 26 20 42 72
reservation@hotelparkest.com

Restaurant : Oui
distance par rapport au site : 3.6 Km



Hôtel KYRIAD PRESTIGE **** LYON EST-Saint Priest
9 Rue Aimé Cotton
69800 ST PRIEST
Tél : +33.4.37.25.80.00
lyon.saintpriet@kyriadprestige.fr

Restaurant : Oui
Distance par rapport au site : 3.7 Km



Hôtel Campanile Lyon Est - Bron Eurexpo
RUE MARYSE BASTIE
69500 BRON
Tél : +33 4 78 26 45 40
lyon.bron@campanile.fr

Restaurant : Oui
distance par rapport au site : 6.8 Km



Hôtel Kyriad Lyon Est - Saint Bonnet De Mure
RN 6 - RUE J. VAUCANSON
69720 SAINT-BONNET-DE-MURE
Tél : +33 4 78 40 42 99
reception@hotel-lyon-aeroport.fr

Restaurant : Non
distance par rapport au site : 2.4 Km



Hôtel des Lumières * * *
1 avenue des Pays-Bas – 150 rue de la République – R.D.302
69330 MEYZIEU
Tél : +33 (0)478 27 17 03
hoteldeslumieres@orange.fr

Restaurant : Non
distance par rapport au site : 8,1 Km



Hôtel Kyriad Bourgoin-Jallieu
15, RUE EDOUARD BRANLY
38300 BOURGOIN-JALLIEU
Tél : +33 4 74 19 09 10
bourgoin.jallieu@kyriad.fr

Restaurant : Non
distance par rapport au site : 25.4 Km



MASSY (91)

Hôtel IBIS
6 rue du Saule Trapu
91300 MASSY
Tel : +33.1.60.11.20.30
H1689@accor.com

Restaurant : Non
distance par rapport au site : 260 m



HOTEL MONTBRIAND
1 Avenue De La Providence
92160 ANTONY
Tél. : 01 46 74 92 92
accueil@hotelalixia.com

Restaurant : Non
distance par rapport au site : 6,2 Km



SAINT-DENIS-DE-PILE (33)

Hôtel IBIS BUDGET LIBOURNE
Lotissement Z à les Dagueys
33500 LIBOURNE
Tél. : + 33 (0)892 70 20 17
h5979@accor.com

Restaurant : Non
distance par rapport au site : 5,7 Km



Hôtel restaurant le Bon Duc
16 Route de Paris
33500 LES BILLAUX
Tél. : + 33 (0)6 07 58 86 84

Restaurant : OUI
distance par rapport au site : 4 Km



Hôtel Mercure Libourne
3 Quai Souchet
33500 Libourne
Tél. : +33 (0)5 57 25 64 18

Restaurant : NON
distance par rapport au site : 8,8 Km

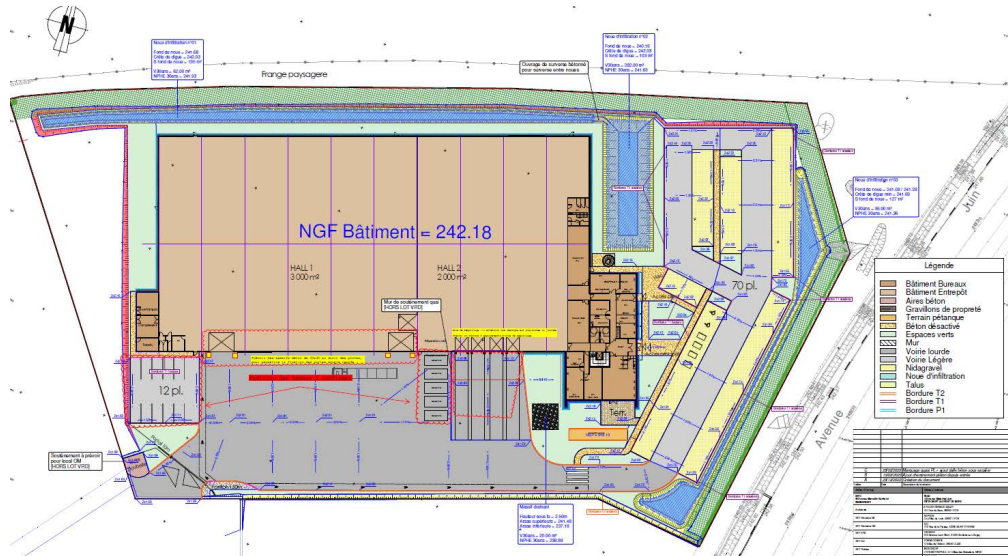


Listes des restaurants à proximité des hôtels

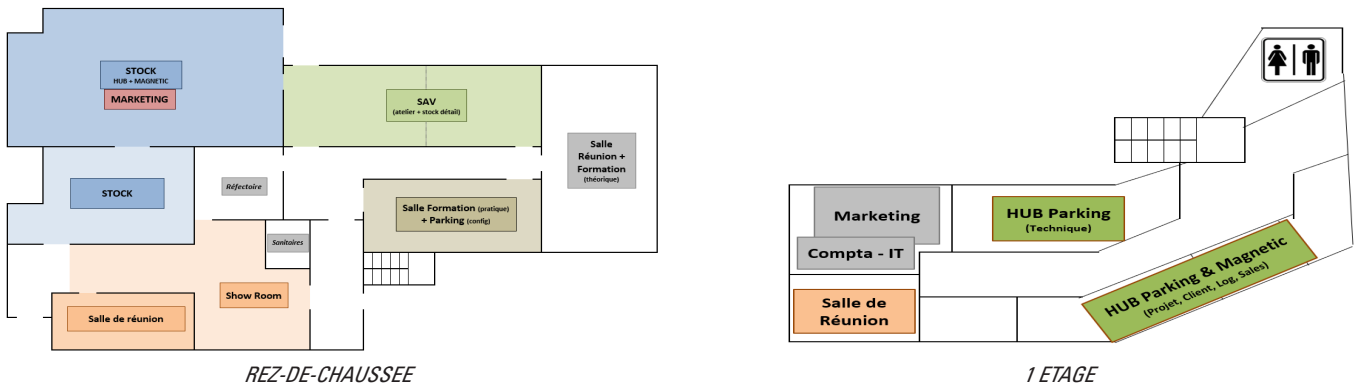
SAINT PRIEST (69)	MASSY (91)
<p>RESTAURANT TERMINAL 50 7 Impasse Louis de Broglie 69740 GENAS Tél : +33.4.82.91.09.01 www.hotelparkest.com/fr/restaurant-bar.html</p> <p><i>distance par rapport au Parkest : 0 Km</i></p>	<p>HIPPOPOTAMUS 283 avenue du Maréchal Leclerc, Route d'Orléans, 91300 Massy Tél : +33 1 60 13 89 90 www.restaurant.hippopotamus.fr</p> <p><i>distance par rapport à Hôtel Ibis Massy : 200 m</i></p>
<p>LA ROSE DES VENTS BY KYRIAD PRESTIGE 9 Rue Aimé Cotton 69800 ST PRIEST Tél : +33.4.37.25.80.00 www.kyriad-prestige-lyon-est-saint-priest-eurexpo.fr</p> <p><i>distance par rapport au Kyriad Prestige : 0 Km</i></p>	<p>RIGATONI CAFE Avenue du Bel air, 91300 Massy Tél : +33 1 69 81 10 10 www.rigatonicafe.com</p> <p><i>distance par rapport à Hôtel Ibis Massy : 400 m</i></p>
<p>LA CASA 29 Rue Pasteur 69720 SAINT-BONNET-DE-MURE Tél : +33 4 78 20 51 71 www.la-casa-restaurant.fr</p> <p><i>distance par rapport au Kyriad St Bonnet de Mure : 50 m</i></p>	<p>LA CRIÉE 279 route d'Orléans, 91300 Massy Tél : +33 1 69 30 40 40 www.lacriee.com</p> <p><i>distance par rapport à Hôtel Ibis Massy : 300 m</i></p>
<p>LE RESTAURANT RUE MARYSE BASTIE 69500 BRON Tél : +33 4 78 26 45 40 www.campanile.com</p> <p><i>distance par rapport au Campanile Lyon Est : 0 Km</i></p>	<p>LA LUCANIA RISTORANTE ITALIANO 80 AVENUE ARISTIDE BRIAND, 92160 ANTONY, Tél : +33 1 42 37 88 22</p> <p><i>distance par rapport à Hôtel Montbriand Antony : 300 m</i></p>
<p>RESTAURANT Hôtel Kyriad Lyon Est 22 AVENUE LIONEL TERRAY 69330 JONAGE Tél : +33 4 69 16 35 96 www.kyriad-lyon-meyzieu-aeroport.fr/fr/restaurant</p> <p><i>distance par rapport au Kyriad Lyon Est : 0 Km</i></p>	<p>LE BERNY 127 AVENUE ARISTIDE BRIAND, 92160 ANTONY Tél : +33 1 42 37 72 40 www.leberny.fr</p> <p><i>distance par rapport à Hôtel Montbriand Antony : 750 m</i></p>
<p>AU CHAMP DU COQ 150 Rue de la République, 69330 Meyzieu Tél : +33 4 78 80 64 17 www.auchampducoq.fr</p> <p><i>distance par rapport au Kyriad Lyon Est : 2.4 Km</i> <i>distance par rapport à Hôtel des Lumières : 15 m</i></p>	<h3 data-bbox="841 1691 1506 1771">SAINT-DENIS-DE-PILE (33)</h3> <p>LE BISTRO MARITIME 12 Quai Souchet 33500 LIBOURNE Tél : +33 5 57 51 66 77</p> <p><i>distance par rapport à IBIS Budget Libourne : 4,4 Km</i> <i>distance par rapport à Hôtel Mercure Libourne : 10 m</i></p>
	<p>CHEZ RÉMI - 6 Rue Fonneuve 33500 LIBOURNE Tél : +33 5 57 51 27 71</p> <p><i>distance par rapport à IBIS Budget Libourne : 4,5 Km</i> <i>distance par rapport à Hôtel Mercure Libourne : 140 m</i></p>

Plans des sites de formation

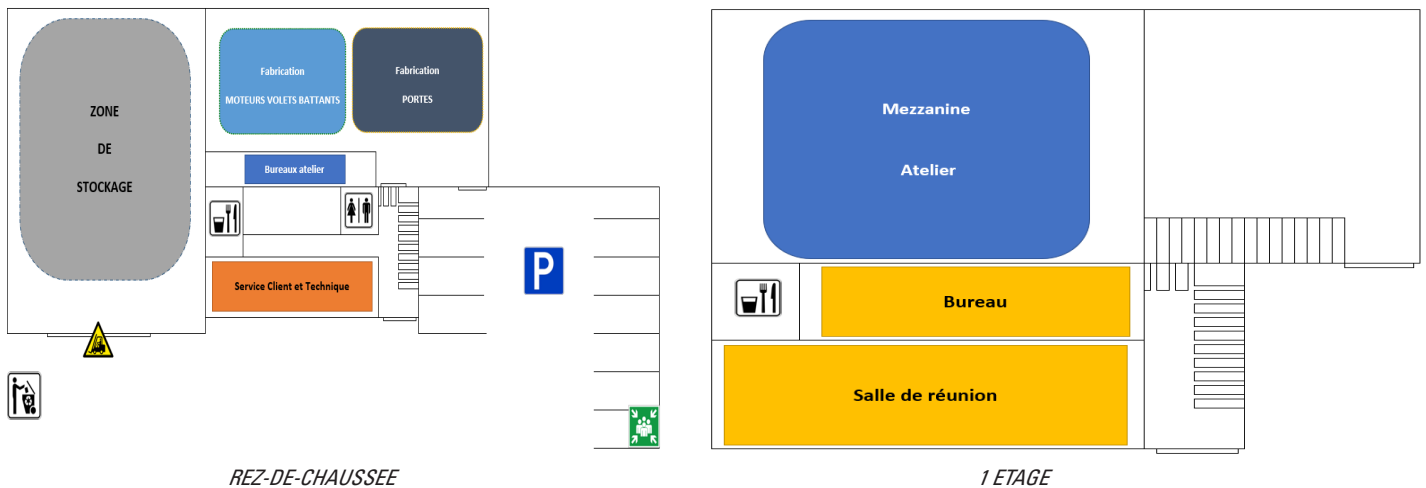
Saint-Laurent-De-Mure (69)



Massy (91)



SAINT-DENIS-DE-PILE (33)



LES COMPÉTENCES DE NOS FORMATEURS

Nos formateurs sont des techniciens expérimentés qui répondent quotidiennement aux questions techniques des installateurs et qui sont présents sur les installations en cas de besoin.

Ils possèdent une habilitation électrique. De formation CAP à BAC +2 (spécialité Électrotechnique et/ou Domotique), ils ont suivi une formation de «Formateur» afin de parfaire leurs compétences.

En complément de ces compétences, ils ont tous suivi des formations produits FAAC spécifiques au sein des usines du groupe et aux côtés du service recherche et développement.

NOTRE RÉFÉRENTE HANDICAP



LAURIE BOTTÉ

laurie.botte@faactechnologies.com

04 72 21 87 01

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous proposons d'échanger avec notre référente handicap pour évaluer la faisabilité de votre inscription et organiser votre accueil dans notre établissement dans les meilleures conditions



Règlement intérieur

centre de formation FAAC France

Article 1 - OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

1.1 Parce qu'il est destiné à organiser le cadre de nos formations dans l'intérêt de tous, ce règlement s'impose à chacun, en quelque endroit qu'il se trouve (lieu de stage, espaces communs, parking...) et quel que soit son statut (stagiaire, formateur, intervenant extérieur...).

Article 2 - HORAIRES DE STAGE

2.1 Les horaires de formation doivent être respectés. Ils sont communiqués par l'organisme de formation sur le document de convocation.

2.2 En cas de demande de changement d'horaire, celle-ci doit être faite au plus tôt lors de la réservation du stage, et au plus tard au démarrage de la session de formation.

Article 3 - ACCÈS AUX LOCAUX

3.1 L'entrée et la sortie du stagiaire s'effectuent par l'entrée principale de l'établissement recevant les stagiaires en formation.

3.2 Le stagiaire doit être muni de sa convocation lorsqu'il se présente au sein de l'établissement, afin de pouvoir justifier de sa présence le cas échéant.

3.3 Nous demandons aux stagiaires de respecter les places de parking dédiées à la société FAAC pour chacun de nos établissements, et de se garer en marche arrière par mesure de sécurité.

3.4 Toute entrée ou sortie de l'entreprise est soumise à un suivi par le formateur responsable du stage, afin d'être en mesure de justifier du nombre de personnes présentes dans les locaux.

Article 4 - USAGE DU MATERIEL PÉDAGOGIQUE

4.1 Le stagiaire est tenu de conserver en bon état, d'une façon générale, tout le matériel qui lui est confié en vue de l'exécution de sa formation. Toute détérioration du matériel n'étant pas liée à son utilisation normale et validée au préalable par le formateur pourra engendrer un dédommagement financier de la part du (ou des) stagiaire(s) responsable(s) de cette détérioration envers l'organisme de formation.

4.2 Il est strictement interdit aux stagiaires d'emporter des objets appartenant à l'entreprise sans autorisation préalable du formateur.

4.3 Pour des raisons pratiques, le stagiaire peut apporter les documentations qui lui sont propres, s'il le désire.

Article 5 - RETARDS, ABSENCES

5.1 En cas de retard ou d'absence n'ayant pas pu être anticipés avant le démarrage de la formation, le stagiaire devra immédiatement prévenir le formateur. Les coordonnées du formateur sont inscrites sur la convocation.

5.2 La formation pourra être annulée sans frais à l'initiative du stagiaire jusqu'à 10 jours avant le début de la formation par courrier avec accusé de réception. Au-delà de ce délai, toute annulation engendrera la facturation de la formation non réalisée, sauf en cas de force majeure justifiée par le stagiaire.

Règlement intérieur

centre de formation FAAC France

5.3 La formation pourra être annulée à l'initiative de l'organisme de formation jusqu'à 5 jours avant le début de la formation avec un remboursement intégral du coût pédagogique au stagiaire. Ce dernier sera alors informé par tout moyen permettant d'attester de la bonne réception de l'information. Les frais annexes à la formation, non pris en charge par l'organisme, ne seront pas éligibles à un remboursement de la part de celui-ci.

Article 6 – HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

6.1 Lors de la formation, le stagiaire est en conditions sécurisées lors des sessions « pratiques », garanties par le formateur. Il n'est donc pas nécessaire d'être équipé d'EPI telles que des chaussures de sécurité par exemple.

6.2 Le stagiaire se soumet à la réglementation gouvernementale en vigueur relative aux dispositions d'hygiène et de sécurité à respecter en collectivité.

6.3 Dans le cadre des gestes barrières liées à l'épidémie de Covid-19, l'organisme de formation met à disposition des stagiaires et du formateur du gel hydroalcoolique. Afin d'être autorisé à entrer au sein des établissements de l'organisme de formation, le stagiaire doit impérativement être équipé de masque répondant aux normes en vigueur.

6.4 Au-delà de l'utilisation du masque et du gel hydroalcoolique, il est fortement recommandé au stagiaire de se laver régulièrement les mains lors de la formation. L'ensemble de nos sites est équipé pour permettre une hygiène optimale dans ce cadre. La salle de formation est régulièrement aérée par le formateur dès que cela est possible.

Article 7 – INFORMATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement intérieur est porté, par tout moyen, à la connaissance des personnes ayant accès aux lieux de formations appartenant à l'organisme ou aux locaux où se déroule la formation dès son inscription en formation.

Le stagiaire s'engage à en prendre connaissance avant son arrivée sur le lieu de la formation.

Le présent règlement entrera en vigueur le 1er Janvier 2022.

Les modifications et adjonctions apportées au présent règlement intérieur feront l'objet des mêmes procédures de consultation, de communication et de publicité.

Article 8 - MODIFICATIONS ULTÉRIEURES

Toute modification ultérieure ou tout retrait de clause de ce règlement serait soumis à la même procédure, étant entendu que toute clause du règlement qui deviendrait contraire aux dispositions légales, réglementaires ou conventionnelles applicables à l'entreprise du fait de l'évolution de ces dernières, serait nulle de plein droit.



atteste que

FAAC FRANCE

- 377 Rue Ferdinand Perrier 69800 SAINT PRIEST France métropolitaine
Numéro de Déclaration d'Activité : 82690242269

est certifié



au titre des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

Programme de certification

Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019, Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019, Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national, Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle, Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs, Arrêté du 7 décembre 2020 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit initial à distance, Guide de lecture du référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail et Programme de certification Qualiopi des OPAC de ICPF dans leurs versions en vigueur.

CERTIFICAT B04665

Valide du 24/06/2022 au 23/06/2025 - Première émission le 24/06/2022

Vérifiable sur www.certif-icpf.org

Accréditation N° 5-0616, portée disponible sur www.cofrac.fr



123 rue Jules Guesde - 92300 Levallois-Perret France

François GALINOU
Président

OÙ SOMMES-NOUS ?

FAAC France
15 Avenue Marechal Juin
69720 St Laurent de Mure
• Siège social

FAAC France
17 Rue du Saule Trapu
91300 Massy
Division
• HUB Parking Technology
• Magnetic Autocontrol

FAAC France
5 rue Gustave Eiffel
33910 St Denis de Pile
• Direction commerciale Cellule Tertiaire
• Unité de production Volets
• Unité d'assemblage portes automatiques

CONTACTEZ NOTRE SERVICE COMMERCIAL

[HTTP://FAACONLINE.FR/FILEADMIN/COMMERCIAUX/FAAC_CARTE_COMMERCIAUX.PDF](http://faaconline.fr/fileadmin/commerciaux/faac_carte_commerciaux.pdf)

OU SCANNEZ LE QR-CODE :



SERVICE CLIENT & SERVICE APRÈS VENTE

Tél. 04 72 21 30 20
service.client@faactechnologies.com

www.faaconline.fr
www.faac.fr

SERVICE CLIENT DÉPARTEMENT VOILETS ET PORTES AUTOMATIQUES

• Voltec département volets & portes

Tél. 05 57 55 18 90



NOS FORMATIONS

• Pour toutes informations sur nos programmes de formations et le planning.



SALES PORTAL

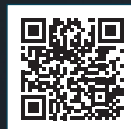
• Pour passer vos commandes.
• Editer vos accusés de réception.
• Consulter les disponibilités des produits.
• Visualiser les états de vos commandes.
• Suivre vos livraisons.

<https://salesportal.faacgroup.com/spo-ui/#/login>



NOTICES TECHNIQUES

> <https://faac.fr/manuels/>



SUPPORT VIDÉOS

Pour les notices techniques "en vidéo" Scannez le QR-code :



PIÈCES DÉTACHÉES

> <https://spareparts.faacgroup.com/accessautomation/spareparts/faac?lang=fr-FR>

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ



YOUTUBE FAAC

> <https://www.youtube.com/user/MsFAAC>



LINKEDIN FAAC FRANCE

> <https://fr.linkedin.com/company/faac-france>



RETROUVEZ NOS AUTRES CATALOGUES SUR CALAMÉO

> <https://fr.calameo.com/faac-france>